



GUIDES

RENTRÉE
2015

onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

APRÈS LA

2^DE

GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



www.onisep.fr/lalibrairie

ministère de l'Éducation nationale
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

À DÉCOUVRIR !



ONISEP

ÉDITION
2015

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS | N°61

DOSSIER

Après le BAC

Bac par bac,
bien choisir
pour réussir

Toutes les filières :
**BTS, DUT, licences,
masters, prépas, écoles**

Les formations par secteur
+ 6 000 adresses



JANVIER 2015 • PRIX FRANCE & DOM-TOM | 9 €

www.onisep.fr

9€



onisep



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

En vente sur www.onisep.fr/lalibrairie



onisep

Ministère de l'Éducation nationale
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Office national d'information sur
les enseignements et les professions

12 mail Barthélemy Thimonnier,
CS 10450 Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00

Publication de l'Onisep

Directeur de la publication : George Asseraf
Directrice adjointe : Marie-Claude Gusto

SERVICES CENTRAUX

Éditions Cross-Média

Chef de département : Élisabeth Gros
Rédactrice en chef : Laurence Congy
Correctrice : Valérie Doineau

Ressources documentaires

Chef de département : Gilles Foubert
Documentalistes : Pierre Martin,
Nathalie Remonus

Studio

Chef de service, conception graphique
et design : Bruno Delobelle
Maquette et mise en pages :
Évelyne Delzescaux
Iconographe : Brigitte Gilles de la Londe

Fabrication

Chef de service :
Marie-Christine Jugeau

Plan de classement Onisep : ENS 72 10 10



Le kiosque : LEGT/LP

Reproduction, même partielle, interdite sans
accord préalable de l'Onisep.

SE DÉCIDER POUR UNE FILIÈRE DU BAC

Vous êtes aujourd'hui élève de 2^{de} générale et technologique. Il y a donc quelques mois vous avez achevé votre scolarité au collège et vous avez choisi alors de vous engager dans un cycle d'études de 3 ans conduisant aux différentes filières générales et technologiques du baccalauréat, diplôme donnant accès aux formations de l'enseignement supérieur et à la professionnalisation. En 2^{de} générale et technologique, vous aurez à développer davantage votre culture générale, à acquérir des méthodes de travail et, grâce notamment aux enseignements d'exploration, à vous déterminer pour une filière générale ou technologique en 1^{re} et T^{le}. C'est durant ce cycle de 2 ans, avec des enseignements plus spécialisés, que vous pourrez conforter et préciser votre projet d'études supérieures. Ce Guide a pour ambition de rassembler, sous un format pratique, l'ensemble des informations utiles pour que vous puissiez au cours de cette année de 2^{de}, palier de détermination, aboutir à un choix répondant à votre personnalité et à votre profil.

Ce Guide constitue aussi un outil qui doit vous aider à dialoguer avec vos proches, vos enseignants, le conseiller d'orientation-psychologue, sur toutes les questions importantes vous permettant de vous projeter dans l'avenir et qui doit vous aider à choisir la classe de 1^{re} qui vous conviendra : ES, L, S, STI2D, STD2A, STL, ST2S, STMG, STAV, TMD, hôtellerie...

George Asseraf
IGAENR/Directeur de l'Onisep

Sommaire

Les bacs généraux en fiches	p. 2
La voie générale : viser l'université ou une grande école	p. 2
Bac ES	p. 4
Bac L	p. 6
Bac S	p. 8
Les bacs technologiques en fiches	p. 10
La voie technologique : cap sur les études supérieures	p. 10
Bac STI2D	p. 12
Bac STD2A	p. 14
Bac STL	p. 16
Bac ST2S	p. 18
Bac STMG	p. 20
Bac STAV	p. 22
Bac TMD	p. 24
Bac hôtellerie	p. 26
Guide pratique	p. 28
Un bac en deux temps	p. 28
Après le bac	p. 30
Schéma des études supérieures après le bac	p. 32
Le calendrier de l'orientation	p. 34
Comment et où s'informer ?	p. 36
Petit récapitulatif des questions à vous poser	p. 38

Découvrez et commandez
en un clic nos publications
www.onisep.fr/lalibrairie

La voie générale

Viser l'université ou une grande école

Cette voie permet d'acquérir une solide culture générale, de bonnes capacités d'expression écrite et des méthodes de travail utiles pour suivre des études supérieures. Plus de 1 bachelier sur 2 (55 %*) s'inscrit à l'université.

* Repères et références statistiques, 2014, bacheliers de la session 2013.

➤ Les 3 séries ES, L, S et leurs points forts

Au sein de cette voie, vous choisissez une « série » en fonction de vos centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études que vous envisagez. On distingue 3 séries :

- **la série économique et sociale (ES)**, centrée sur les sciences économiques et sociales. Les mathématiques, l'histoire-géographie et les langues vivantes y tiennent une place importante.

Cette série prépare plus particulièrement à des poursuites d'études dans les domaines de l'économie, de la gestion, du droit, des sciences politiques, du commerce ou encore des sciences humaines ;

- **la série littéraire (L)**, essentiellement centrée sur les lettres et sciences humaines (français, littérature, philosophie, langues, histoire-géographie), mais aussi sur les arts.

Cette série prépare surtout à des poursuites d'études dans le domaine des lettres, des langues, des sciences humaines, du droit et des arts ;

- **la série scientifique (S)**, centrée sur les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires...).

Cette série conduit à des poursuites d'études dans les domaines des sciences et des technologies ou de la santé, à l'université, en école d'ingénieurs ou en STS et IUT.

➤ Les « profils » des séries générales

Au sein de chaque série se dessinent des « profils » d'études différents, qui permettent soit d'**approfondir** une des disciplines dominantes de la série (par exemple : maths, physique-chimie en S ; langue vivante approfondie en L...), soit de **s'ouvrir** à des domaines nouveaux (par exemple : droit et grands enjeux du monde contemporain ou sciences sociales et politiques en ES, maths en L...).

Le meilleur profil n'est pas seulement celui qui permet d'accroître vos compétences dans une matière où vous vous sentez à l'aise, mais aussi celui qui vous permet d'obtenir votre bac dans les meilleures conditions !

Il faut aussi penser à l'après-bac. Si le choix du profil renforce



© WAVEBREAMEDIA/ROFOTOLIA.COM

le poids d'une des disciplines majeures, il doit aussi vous aider à affiner votre projet d'études supérieures. Ainsi, choisir l'enseignement d'arts en série L est logique si l'on veut s'engager ensuite dans une licence d'arts...

➤ Après un bac général

Les choix de poursuites d'études sont diversifiés. Vous pouvez :

- **intégrer une filière universitaire** (droit, mathématiques, histoire, lettres...) pour préparer une licence (en 3 ans, L1, L2, L3), suivie d'un master (en 2 ans, M1, M2), lui-même suivi d'un doctorat (en 3 ans) pour devenir chercheur ou enseignant dans le supérieur. À noter : si vous souhaitez devenir professeur, c'est à l'issue de votre 3^e année de licence (L3) que vous devez vous inscrire dans une école supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) pour y préparer (en 2 ans) un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Et passer, en fin de M1 les concours de professeur des écoles, de professeur du 2^d degré ou de conseiller principal d'éducation (CPE). Ou encore, sans concours, pour exercer un métier de la formation (formateur de formateurs ou de professionnels, responsable et coordinateur pédagogique, consultant en formation...).



→ Taux d'inscription des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac L	Bac ES	Bac S
Université (hors IUT)	68 %	51,5 %	53 %
IUT	2 %	12 %	12 %
STS	10 %	10,6 %	6 %
CPGE	7,6 %	6 %	18 %
Écoles et formations d'ingénieurs (y compris prépas intégrées)	-	-	5 %
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	-	5 %	-
Écoles d'art	4 %	-	-
Formations et autres écoles de spécialités diverses	9 %	13 %	13 %

* Dont écoles et formations d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité et écoles d'art.

** Source : *extrait de Repères et références statistiques, 2014*, bacheliers de la session 2013.

En principe, un bachelier peut s'inscrire dans n'importe quelle filière. Mais, dans les faits, il est très difficile de réussir dans une filière sans cohérence avec son bac d'origine ;

- **intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles** (scientifique, économique ou littéraire) pour préparer, en 2 ou 3 ans, les concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs, de commerce, dans les écoles normales supérieures (ENS) ou à Sciences Po ;
- **intégrer une école spécialisée** (dans le domaine du social, du paramédical, de la communication, du journalisme...) ou une école de commerce ou d'ingénieurs post-bac. Le recrutement, sélectif, se fait généralement sur concours pour 2 à 5 années d'études ;
- **choisir des études courtes à visée professionnalisante** en préparant un DUT, voire un BTS/BTSA (en 2 ans après le bac).

Le choix est donc vaste et vos possibilités multiples : attention à ne pas trop vous perdre ! Si vous n'êtes pas tout à fait certain du domaine qui vous correspond le plus, une filière générale est conseillée afin de vous spécialiser progressivement. ■

→ Voir « *Après le bac* », page 30.

INFO +

Les enseignements de spécialité des bacs généraux

> **Bac S** (scientifique)

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique
- Écologie, agronomie et territoires (dans les lycées agricoles)

> **Bac ES** (économique et social)

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

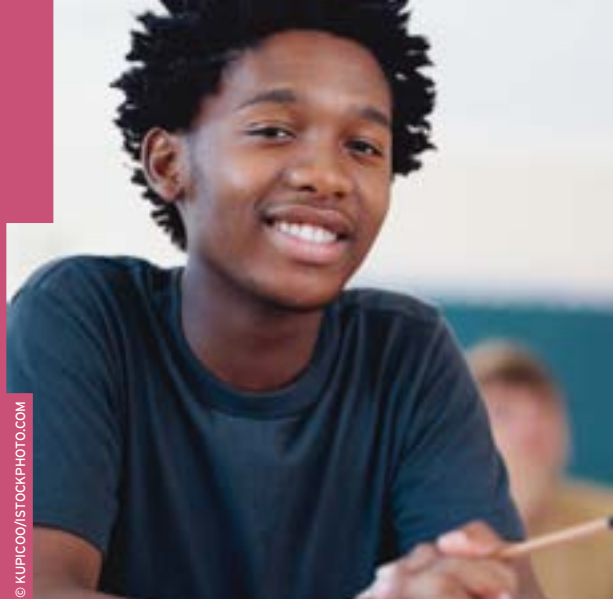
> **Bac L** (littéraire)

- Arts
- Langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec)
- Langues vivantes (LV3 ou langue vivante approfondie)
- Mathématiques
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

Bac ES

Économique et social

Un bac équilibré avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des maths... Une série pour mieux comprendre le monde contemporain.



↳ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à tous les élèves des séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement de sciences économiques et sociales** pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences sociales (science économique, sociologie et science politique) ;
- un **enseignement de mathématiques** pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En **terminale**, la spécialisation devient plus forte. Des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** qui ont un poids plus important qu'en 1^{re} :

- sciences économiques et sociales (coef. 7 ou 9) ;
- mathématiques (coef. 5 ou 7) ;
- histoire-géographie (coef. 5).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective de la poursuite d'études :

- mathématiques ;
- sciences sociales et politiques ;
- économie approfondie.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} économique et sociale (ES)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h	7 ou 9 ³⁾
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7 ⁴⁾
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	4 h	4
Un enseignement de spécialité au choix parmi :			
- mathématiques	-	1 h 30	3 ³⁾ et 4 ⁴⁾
- sciences sociales et politiques	-	1 h 30	
- économie approfondie	-	1 h 30	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	5)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts ^{f)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{g)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{h)}	-	-	

→ Poursuites d'études

Votre profil généraliste vous permet d'envisager une poursuite d'études dans des domaines très variés : sciences humaines, sciences sociales, sciences économiques et sciences politiques ; droit, lettres, langues... Les domaines du commerce ou de la gestion vous sont également accessibles.

Par exemple, vous pouvez entrer en licence administration économique et sociale (AES) puis continuer en master droit ou sciences humaines.

D'autres bacheliers font le choix de s'orienter en prépa économique ou littéraire, ou encore en DUT ou en BTS tertiaires.

→ Perspectives professionnelles

Comme son nom l'indique, le bac ES prépare plus particulièrement aux métiers de l'économie et du social. La gestion, la comptabilité, les métiers de la banque et des assurances, la vente et la distribution, les ressources humaines, le droit, l'immobilier et l'enseignement sont donc les principaux débouchés de cette filière. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si Sciences sociales et politiques ou Économie approfondie choisie en enseignement de spécialité : coef. 9.

4) Si Mathématiques choisie en enseignement de spécialité : coef. 7.

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

Bac L

Littéraire

Littérature, langues, littérature étrangère en langue étrangère, philosophie, histoire-géographie, arts... Une série recentrée sur les lettres.



© STEVE DEBENPORT/ISTOCKPHOTO.COM

↳ Pour qui ?

Le bac L est destiné à ceux qui s'intéressent à la philosophie, à la littérature, aux langues, à l'histoire-géo... et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle.

À noter : cette série permet de choisir jusqu'à 3 langues vivantes, de renforcer sa LV1 ou LV2, d'étudier de manière plus approfondie la littérature étrangère ou les langues de l'Antiquité (latin, grec).

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement de littérature**, qui diversifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques ;
- un **enseignement de littérature étrangère en langue étrangère** ;
- un **enseignement de sciences** ;
- un **enseignement obligatoire** à choisir parmi les langues et cultures de l'Antiquité, les arts, les langues vivantes ou les mathématiques.

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** à la série L, pour tous les élèves :

- histoire-géographie ;
- littérature ;
- littérature étrangère en langue étrangère ;
- philosophie.

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- arts ;
- langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- LV3 ;
- LV1 ou LV2 approfondie ;
- mathématiques ;
- droit et grands enjeux du monde contemporain (initiation au droit à travers des exemples et des situations concrets, autour de 22 thèmes touchant au droit public, privé, international... sur les questions fondamentales de société, en France ou à l'étranger).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} littéraire (L)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	5 ¹⁾
LV1 et LV2 a) b)	4 h 30	4 h	4 (LV1) 4 (LV2)
Éducation physique et sportive c)	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale d)	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés e)	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Littérature	2 h	2 h	4
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	1 h 30	1
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	8 h	7
Un enseignement au choix en 1 ^{re} et un enseignement de spécialité au choix en T ^{le} parmi :			
- arts ¹⁾	5 h	5 h	6 ³⁾
- arts du cirque	8 h	8 h	
- LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	4
- LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	4
- LV3 a) b)	3 h	3 h	4
- LV1 ou LV2 approfondie	3 h	3 h	4
- mathématiques	3 h	4 h	4
- droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h	4
Enseignements facultatifs			
- 2 enseignements au plus parmi : LV3 a) b) g)	3 h	3 h	4)
LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	
LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts ^{h)}	3 h	3 h	
- Atelier artistique ⁱ⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	
- Langue des signes française ^{j)}			

➤ **Poursuites d'études**

Votre profil littéraire s'adapte parfaitement à des études universitaires (licence, master...) dans des domaines variés tels que les lettres et les langues, l'art, les sciences humaines et sociales, le droit. Par exemple, vous pouvez vous inscrire en licence de langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), puis vous spécialiser en métiers de la traduction. Voie d'accès par excellence aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles de commerce ou encore à l'École des chartes... les prépas littéraires et économiques sont également prisées par les bacheliers L. Vous pouvez également préparer les concours des écoles de journalisme. Enfin, vous pouvez opter pour un BTS ou un DUT, pour vous orienter vers les secteurs du tourisme, de la communication, des carrières juridiques ou sociales.

➤ **Perspectives professionnelles**

Les débouchés se situent dans l'enseignement et les métiers de l'information et de la communication, la documentation, les bibliothèques, le journalisme, l'édition, la traduction et l'interprétariat, voire la publicité... Sans oublier l'art et la culture (graphisme, design, architecture, culture, patrimoine, audiovisuel, théâtre, musique et danse). Les littéraires peuvent aussi s'orienter vers les métiers du droit, des ressources humaines, du marketing ou du tourisme... Les secteurs du paramédical, de l'animation et du social leur sont également ouverts, de même que la fonction publique. ■

- a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.
- b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.
- c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.
- d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.
- e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS.
- f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.
- g) Un même enseignement de langues et cultures de l'Antiquité ou de LV3 ne peut être choisi au titre de l'enseignement obligatoire au choix et au titre de l'option facultative.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

j) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Épreuves d'arts : à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 3).

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2.

Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

Bac S

Scientifique

Un bac pour ceux qui sont particulièrement intéressés par les matières scientifiques, des maths à la biologie, en passant par la physique, la chimie et les sciences de la vie et de la Terre, l'écologie et l'agronomie, l'informatique et les sciences du numérique.

© SEANSHOT/ISTOCKPHOTO.COM



↳ Pour qui ?

Pour ceux qui envisagent en priorité des poursuites d'études supérieures scientifiques.

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série. S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- mathématiques, pour acquérir les notions et les concepts fondamentaux au travers d'activités de recherche et de résolution de problèmes ;

- physique-chimie pour mettre l'accent sur la démarche expérimentale ;
- sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires (enseignement dispensé dans les lycées agricoles).

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** (pour tous les élèves) dont le poids est plus important qu'en 1^{re} :

- mathématiques (coef. 7 ou 9) ;
- physique-chimie (coef. 6 ou 8) ;
- sciences de la vie et de la Terre (coef. 6 ou 8) ou sciences de l'ingénieur (coef. 8) ou écologie, agronomie et territoires (coef. 7 ou 9).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité**, au choix, permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- informatique et sciences du numérique : introduction à l'information numérique, aux algorithmes, aux langages et architectures informatiques pour comprendre les usages (Internet, réseaux sociaux...), les créations (objets numériques, représentations 3D...), les applications (logiciels) et les enjeux (sécurité, confidentialité, protection de la personne...) ;
- écologie, agronomie et territoires (étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines et prenant en compte le développement durable).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

→ La 1^{re} et la T^{le} scientifique (S)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 a) b)	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive c)	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale d)	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés e)	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Mathématiques	4 h	6 h	7 ou 9 ³⁾
Physique-chimie	3 h	5 h	6 ou 8 ³⁾
Sciences de la vie et de la Terre	3 h	3 h 30	6 ou 8 ³⁾
ou Sciences de l'ingénieur e) f)	7 h	8 h	6 ou 8 ³⁾
ou Écologie, agronomie et territoires e) g)	6 h	5 h 30	7 ou 9 ³⁾
Philosophie	-	3 h	3
Histoire-géographie	2 h 30	2 h	3
Un enseignement de spécialité au choix parmi f) :			
- mathématiques	-	2 h	2
- physique-chimie	-	2 h	2
- sciences de la vie et de la Terre	-	2 h	2
- informatique et sciences du numérique	-	2 h	2
- écologie, agronomie et territoires g)	-	2 h	2
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 a) b)	3 h	3 h	4)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts h)	3 h	3 h	
hippologie et équitation g)	3 h	3 h	
pratiques sociales et culturelles g)	3 h	3 h	
• Atelier artistique i)	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française j)	-	-	

➤ Poursuites d'études

Votre profil scientifique vous prédispose en priorité à des poursuites d'études supérieures dans le domaine des sciences et des technologies, de la santé.

Vous êtes majoritaires à entrer à l'université, et plus particulièrement dans les filières de la santé, pour y suivre des études relativement longues. Par exemple, il faut 9 ans pour devenir médecin généraliste ou plus pour une spécialisation.

Vous pouvez aussi privilégier les prépas scientifiques qui facilitent l'accès à des écoles ciblées d'ingénieurs, de commerce, de vétérinaires, d'agronomie, militaires ou aux écoles normales supérieures (ENS).

Autre possibilité : vous diriger vers des BTS/BTSA et DUT pour entrer dans la vie professionnelle, ou continuer vos études, principalement en licence pro.

➤ Perspectives professionnelles

En tant que filière scientifique, la série S prépare tout particulièrement aux métiers d'ingénieur, de technicien supérieur (en aéronautique, mécanique, industrie chimique, bâtiment et travaux publics, énergie, environnement, électronique, informatique et technologies numériques...) et aux professions médicales.

À ne pas négliger non plus les études d'architecture et d'urbanisme, les écoles militaires, les formations dans les domaines de l'audiovisuel, du sport et de l'enseignement. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les choix de Sciences de l'ingénieur et d'Écologie, agronomie et territoires, les TPE sont intégrés dans l'horaire de chaque discipline. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Dans le cas du choix de Sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires, le choix d'un enseignement de spécialité est facultatif.

g) Enseignement assuré uniquement

dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

j) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si discipline choisie en épreuve de spécialité.

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

La voie technologique

Cap sur les études supérieures

Cette voie vous prépare, entre autres, à la poursuite d'études supérieures en 2 ou 3 ans après le bac, voire jusqu'à bac + 5... pour les plus ambitieux. Ainsi, 47 %* des bacheliers technologiques optent pour un BTS ou un DUT. 19 % se dirigent vers l'université, pourtant moins bien adaptée à leur profil. Les écoles spécialisées (paramédicales, notamment) attirent 6 % d'entre eux.

* Ministère de l'Éducation nationale, 2014, bacheliers de la session 2013.

➤ Les 8 séries et leurs points forts

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, laboratoire, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Dans toutes les séries, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de projets et d'études de situations de terrain.

Les enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues...) vous permettent de consolider les savoirs fondamentaux en vous donnant des repères culturels et historiques.

- La série **sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)** s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en relation avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et DUT, ou un accès aux études longues (licence pro, diplôme d'ingénieur) pour les plus motivés.
- La série **sciences et technologies de laboratoire (STL)** concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie... Les travaux pratiques en laboratoire, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.
- La série **sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)** vise les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série débouche sur la préparation, en 2 ans, du BTS des arts appliqués ou du diplôme des métiers d'art (DMA).
- La série **sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)** s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques

© LISE GAGNE/ISTOCKPHOTO.COM



sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS du secteur paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

- La série **sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)** est plus spécifiquement destinée aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Elle propose, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une préparation à des poursuites d'études qui vont de bac + 2 (BTS ou DUT) à bac + 5 et au-delà (diplômes des écoles supérieures de commerce et de management, diplôme d'expertise comptable, masters).
- La série **sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)** concerne les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.
- La série **techniques de la musique et de la danse (TMD)**, après une 2^{de} spécifique, vise particulièrement les élèves qui pratiquent la danse ou un instrument et qui sont inscrits au conservatoire. Les options « instrument » ou « danse » occupent une part importante dans l'emploi du temps. Cette



→ Taux d'inscription des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac ST2S	Bac STMG	Bac STL	Autres bacs techno ⁽¹⁾	Bac STI2D
Université (hors IUT)	23 %	23 %	25 %	11 %	12 %
IUT	1 %	10 %	14 %	2 %	24 %
STS	12,6 %	39 %	33 %	52 %	45 %
CPGE	0 %	1,6 %	3 %	0 %	4 %
Formations et autres écoles de spécialités diverses	10 %	4 %	3 %	3 %	5,6 %

(1) STAV, STD2A, TMD, hôtellerie.

À noter : statistiques indisponibles pour les séries STI2D et STD2A (1^{re} session de bac 2013).

* Source : extrait de *Repères et références statistiques*, 2014, bacheliers de la session 2013.

série prépare principalement aux études supérieures artistiques au conservatoire (sur concours) et à l'université (musicologie, arts...).

- La série **hôtellerie**, en cours de rénovation, devient la série **sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)**. Elle concernera les élèves entrant en :
 - 2^{de} spécifique en septembre 2015 ;
 - 1^{re} STHR en septembre 2016 ;
 - terminale STHR en septembre 2017 (avec première session de bac en 2018).

Pour en savoir plus, voir pages 26 et 27.

↳ Les spécialités des séries technologiques

Chaque série de bac technologique (sauf les séries STD2A, ST2S et hôtellerie) offre la possibilité de suivre une spécialité (voir encadré ci-contre), pour acquérir des concepts et des méthodes de travail spécifiques. Elle vous aide à préparer votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

↳ Après un bac techno

C'est dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et les instituts universitaires de technologie (IUT) que les bacheliers technologiques se sentent le plus à l'aise. Ainsi, pour la série STI2D, polyvalente, près de 7 bacheliers sur 10 accèdent à l'ensemble des formations industrielles.

- **Les BTS et les DUT** (en 2 ans) offrent des spécialités en cohérence avec le bac obtenu. En BTS/BTSA, les dossiers des bacheliers technologiques et professionnels sont examinés en priorité. Les candidats ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.
- **Les écoles spécialisées** (du secteur social, paramédical,

du commerce et de la communication...) recrutent généralement sur concours (ou sur dossier).

- **Certaines classes préparatoires** aux grandes écoles (CPGE) sont réservées aux bacheliers STI2D, STL, STAV et STMG.
- Le taux de réussite des bacheliers technologiques à l'**université** est faible, y compris dans une filière comme le droit, souvent choisie par les bacheliers STMG. Un grand nombre s'inscrit à l'université par défaut, n'ayant pas été retenu lors de la sélection pour les STS et les IUT. ■

→ Voir « Après le bac », page 30.

INFO +

Les spécialités des bacs technologiques

> **Bac STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion)

- Ressources humaines et communication
- Mercatique
- Gestion et finance
- Systèmes d'information de gestion

> **Bac STL** (sciences et technologies de laboratoire)

- Biotechnologies
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire

> **Bac STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

- Architecture et construction
- Énergies et environnement
- Innovation technologique et éco-conception
- Systèmes d'information et numérique

> **Bac TMD** (techniques de la musique et de la danse)

- Instrument
- Danse

Bac STI2D

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

S'appuyant sur les technologies du XXI^e siècle (tablette numérique, portable, objets connectés, domotique, bâtiments intelligents, voiture électrique, robot d'exploration...) le bac STI2D s'adresse à ceux qui s'intéressent à l'ingénierie industrielle, à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement.



© PHOTOIR

↳ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la transition énergétique, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente en vue d'une poursuite d'études.

↳ Au programme

La série STI2D vous permet d'acquérir des compétences technologiques transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité. Les programmes de mathématiques et de physique-chimie sont adaptés pour vous donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques. Ces derniers reposent sur une démarche d'analyse fondée sur 3 approches complémentaires (« énergie », « information » et « matière »), qui permettent d'aboutir à la création de solutions techniques en intégrant les contraintes propres au monde industriel, y compris le développement durable.

Le bac STI2D propose des enseignements propres à chacune des 4 spécialités. Dans chacune d'entre elles, l'accent est mis sur l'une des 3 approches technologiques : « énergie » (énergies et environnement), « information » (systèmes d'information et numérique) ou « matière » (architecture et construction ; innovation technologique et éco-conception).

À noter : 1 h hebdomadaire d'enseignement technologique dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Les spécialités du bac STI2D

Votre spécialisation est progressive même si vous choisissez une spécialité parmi les 4 existantes, au moment de votre inscription en 1^{re} STI2D. Selon les lycées, la spécialité ne devient déterminante qu'au terme du 1^{er} trimestre de la classe de 1^{re}, ou à partir de la classe de terminale. Le choix de la spécialité n'est pas figé non plus. Vous pouvez en changer dans les premiers mois de la classe de 1^{re} ou de terminale, en motivant votre demande par un projet... et sous réserve de places disponibles.

- **Innovation technologique et éco-conception** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives à la structure et à la matière, qui respectent des contraintes économiques et environnementales. Cette approche développe des compétences dans l'utilisation des outils de conception et dans la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

- **Systèmes d'information et numérique** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images), dans les systèmes pluritechniques actuels qui comportent à la fois une gestion locale et une gestion à distance de l'information. Les supports privilégiés sont les systèmes de télécommunications, les réseaux informatiques, les produits pluritechniques et, en particulier, les produits multimédias. Les activités portent sur le développement de systèmes virtuels destinés à la conduite, au dialogue homme-machine, à la transmission et à la restitution de l'information.

- **Énergies et environnement** : cette spécialité explore le domaine de l'énergie et sa gestion. Elle apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'efficacité énergétique de tous les systèmes intégrant une composante énergétique, leur impact sur l'environnement et l'optimisation du cycle de vie. Les systèmes étant communicants, la maîtrise de l'énergie exige des compétences sur l'utilisation des outils de commande.

- **Architecture et construction** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au domaine de la construction, qui respectent des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales. Cette approche développe les compétences dans l'utilisation des outils de conception et la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

➤ Poursuites d'études

Le bac STI2D permet d'accéder aux études supérieures : études courtes en 2 ans (BTS, DUT du secteur industriel), suivies d'une licence pro (en 1 an) ; ou études longues en 3 ans (licence), suivies d'un master (en 2 ans), voire d'un doctorat (en 3 ans). L'accès aux écoles d'ingénieurs est également possible à différents niveaux : après le bac, un bac + 2, un bac + 3...

Les classes prépa (en 2 ans après le bac) technologie et sciences industrielles (TSI) préparent en partie aux mêmes écoles d'ingénieurs que les prépas réservées aux bacheliers S et constituent donc un réel atout pour intégrer une école d'ingénieurs.

➤ Perspectives professionnelles

Le bac STI2D, polyvalent, est axé sur les poursuites d'études. Ses débouchés se situent donc principalement dans l'ensemble des métiers orientés vers les technologies industrielles. ■

➔ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements technologiques communs			
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h	8
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	- ⁴⁾
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- architecture et construction	5 h	9 h	12 ⁵⁾
- énergies et environnement	5 h	9 h	
- innovation technologique et éco-conception	5 h	9 h	
- systèmes d'information et numérique	5 h	9 h	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			6)
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	
- arts ^{d)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{f)}	-	-	

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

5) L'évaluation de l'enseignement spécifique se fait sur un projet lié à la spécialité suivie par l'élève, à la fois en cours d'année (coef. 6) et par une épreuve terminale (coef. 6).

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2.

Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STD2A

Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Le bac STD2A s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les métiers du design ou des métiers d'art. Cela concerne les secteurs du design graphique, du design d'espace (architecture intérieure, cadre de vie, scénographie), du design de mode, du design de produits et des métiers d'art (mode, textile, bijou, habitat, céramique, verre, reliure...).

© RAPIDEVE/ISTOCKPHOTO.COM



↳ Pour qui ?

Ce bac intéressera ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

↳ Au programme

À côté des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie, langues vivantes, EPS...) demeurent les enseignements technologiques qui s'appuient sur des démarches expérimentales permettant d'appréhender, de manière active, les univers complexes du design et des métiers d'art, à travers **4 pôles disciplinaires** :

- **arts, techniques et civilisations** : étude des différents mouvements artistiques (architecture, peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, arts décoratifs, design) à travers l'histoire ;
 - **démarche créative** : étude des démarches d'expérimentation et d'applications concrètes dans l'ensemble des domaines du design et des métiers d'art. À l'aide d'outils, de supports et de moyens spécifiques, cet enseignement est censé développer la curiosité, l'esprit d'initiative et l'autonomie des élèves ;
 - **pratiques en arts visuels** : étude et maîtrise des outils fondamentaux de représentation et d'expression afin de permettre aux élèves d'acquérir une mobilité graphique et plastique pour décrypter un croquis, un schéma... ;
 - **technologies** : étude des matériaux et de leur mise en œuvre dans les différents domaines du design et des métiers d'art.
- À noter : 1 h hebdomadaire de design et d'arts appliqués dispensée dans la langue vivante 1.
- Sans oublier, en 1^{er} et en terminale :
- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
 - **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{er}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

↳ Poursuites d'études

La majorité des bacheliers s'inscrit dans les formations conduisant aux diplômes des métiers d'art (DMA) et aux BTS d'art, puis dans les formations des écoles d'art.

À noter : les BTS et DMA vous sont ouverts de droit, sur dossier et travaux artistiques personnels. Vous pourrez poursuivre, si vous le souhaitez, en licence pro à l'université, ou en diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA)



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	3 h	2
Physique-chimie	3 h	2 h	2
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Design et arts appliqués	13 h	17 h	6 + 16 ⁴⁾
Design et arts appliqués en langue vivante 1 ^{b)}	1 h	1 h	- ⁵⁾
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{d)} • Atelier artistique ^{e)} • Langue des signes française ^{f)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	6)

en école supérieure d'arts appliqués. Les BTS vous donneront généralement accès à des fonctions d'assistant à la conception (création dans divers domaines : graphisme, stylisme, architecture d'intérieur ou encore design industriel). Les spécialités proposées sont aussi nombreuses : agencement de l'environnement architectural, conception en art et industrie céramique, communication visuelle... La vôtre sera à définir en fonction de votre projet professionnel.

Les DMA forment des artisans d'art ou des assistants créateurs. Attention ! Très peu d'établissements préparent à ces diplômes, mais les spécialités sont diverses : art du bijou et du joyau, arts de l'habitat, arts graphiques, arts textiles et céramiques, cinéma d'animation...

Les grandes écoles d'art (École nationale supérieure des beaux-arts, Ensba ; École nationale supérieure des arts décoratifs, Ensad ; École nationale supérieure de création industrielle, Ensci), qui recrutent sur concours, vous sont également accessibles et vous formeront à des diplômes de bac + 3 à bac + 5. Il existe aussi des écoles privées... mais elles sont coûteuses.

↳ Perspectives professionnelles

Ce bac débouche sur les métiers de l'architecture d'intérieur, le design d'espace, le design de produit, la publicité, l'édition, la communication visuelle, la mode... ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) L'épreuve se décompose en 2 parties : analyse méthodique en design et arts appliqués (coef. 6) ; projet en design et arts appliqués, évalué en cours d'année (coef. 8) et lors d'un oral terminal (coef. 8).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STL

Sciences et technologies de laboratoire

Le bac STL s'adresse à ceux qui ont un goût affirmé pour la biologie, les manipulations et la démarche expérimentale et scientifique en laboratoire.

© FIRSTTHINGSFIRST/ISTOCKPHOTO.COM

➤ Pour qui ?

Pour les élèves qui ont un goût affirmé pour les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.

➤ Au programme

Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences scientifiques et technologiques. Ils apprennent à mettre en œuvre des techniques d'observation, de mesure et d'analyse, de fabrication pour différents produits de la santé (antibiotiques, bilan sanguin...), de l'environnement (contrôle de l'air, épuration des eaux...), des bio-industries (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, biocarburants...), des industries de la chimie (produits cosmétiques, pharmaceutiques...).

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STL

- **Biotechnologies** : cette spécialité étudie des exemples concrets d'application des biotechnologies dans différents secteurs (agroalimentaire, santé, environnement...), à travers des activités technologiques variées, relevant de la biochimie, de la microbiologie et de la biologie humaine. La complémentarité entre savoirs scientifiques et savoir-faire permet de construire des compétences d'analyse, de synthèse ouvrant sur le monde de la recherche des bio-industries, de la maîtrise de l'environnement et de la gestion de la santé.
- **Sciences physiques et chimiques en laboratoire** : cette spécialité permet d'appréhender la diversité des métiers impliquant les sciences et technologies pratiquées dans les laboratoires, dans des domaines aussi variés que la production (d'énergie, de produits de construction, d'emballages, de produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, textiles), l'aéronautique, l'analyse médicale et biologique, le traitement (eaux, déchets, pollution, air...), la météorologie, etc.



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de laboratoire (STL)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques à la série			
Chimie-biochimie-sciences du vivant	4 h	4 h	4)
Mesure et instrumentation	2 h	-	6
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	5)
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- biotechnologies	6 h	10 h	4)
- sciences physiques et chimiques en laboratoire	6 h	10 h	4)
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	6)
- arts ^{d)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{f)}	-	-	

➤ **Poursuites d'études**

Après un bac STL, deux possibilités : études courtes professionnalisantes en 2 ou 3 ans (BTS, DUT, diplôme d'État du secteur de la santé, DTS) ou études longues en 3 ans (licence), 5 ans (master ou diplôme d'école d'ingénieurs), voire 8 ans (doctorat), dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la chimie.

Certaines classes préparatoires aux grandes écoles (en 2 ans après le bac) vous sont réservées : technologie-biologie (TB) ; technologie et physique-chimie (TPC).

Ces études se déroulent en lycée (BTS, classes prépa), à l'université (DUT, DTS, licence, licence pro, master, doctorat) et dans des écoles d'ingénieurs ou paramédicales.

De nombreuses spécialités sont proposées pour chaque type de diplôme. Des passerelles sont possibles entre études courtes et études longues.

➤ **Perspectives professionnelles**

Plusieurs métiers sont accessibles après avoir suivi une filière STL : technicien supérieur en laboratoire d'analyses, de contrôle, de recherche, assistant ingénieur de recherche, manipulateur en radiodiagnostic (radiographie, IRM, scanner...), en radiothérapie, diététicien, conducteur de process dans l'industrie et l'environnement, qualicien... ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) L'enseignement technologique est dispensé en langue vivante. Il porte sur les biotechnologies ou sur les sciences physiques et chimiques de laboratoire. Il est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et par un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) L'évaluation comprend une épreuve de chimie-biochimie-sciences du vivant et un enseignement spécifique lié à la spécialité biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (coef. 8) et une épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité (coef. 6).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths... Le bac ST2S concerne les élèves qui souhaitent évoluer dans les secteurs du social et du paramédical.



© DRIVEPIX/FOTOLIA.COM

↳ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

↳ Au programme

La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales... constituent les **matières dominantes** du bac.

La formation comporte aussi des **matières générales** : français, histoire-géo, maths, sciences physiques et chimiques, langue étrangère, éducation physique et sportive...

Les **sciences et techniques sanitaires et sociales** (enseignement primordial dans l'emploi du temps) abordent l'état de santé et le bien-être social d'une population, les politiques sociales et de santé publique, les dispositifs et institutions sanitaires et sociaux, les méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social.

Autre enseignement important : la **biologie et la physiopathologie humaines** qui étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

Les BTS et les DUT des domaines paramédical et social vous sont ouverts. Vous pouvez également vous orienter vers le BTS esthétique-cosmétique, le BTS hygiène-propreté-environnement...

Les titulaires des BTS et DUT du domaine social pourront poursuivre en licence pro (en 1 an) ou préparer un diplôme d'État (DE). Le métier de conseiller en économie sociale et familiale nécessite, par exemple, un BTS économie sociale et familiale suivi d'un DE du

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Sciences physiques et chimiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Français ^{b)}	3 h	-	4
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{c)}	3 h	3 h	LVI : 2 ¹⁾ LV2 : 2 ¹⁾
Philosophie	-	2 h	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales ^{a)}	7 h	8 h	7
Biologie et physiopathologie humaines ^{a)}	3 h	5 h	7
Éducation physique et sportive ^{d)}	2 h	2 h	2
Projet technologique ^{e)}	-	-	7 ²⁾
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{f)} • Atelier artistique ^{g)} • Langue des signes française ^{h)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	3)

même nom. Même chose pour l'éducateur spécialisé qui peut obtenir son DE en 1 an après un DUT carrières sociales, option éducation spécialisée.

À noter : pour les BTS et les DUT du paramédical (BTS diététique, DUT génie biologique...), de solides connaissances en sciences sont demandées.

Enfin, vous pouvez aussi intégrer des écoles paramédicales et sociales, mais il est conseillé de suivre une préparation au concours d'entrée pour mettre toutes les chances de votre côté.

➤ Perspectives professionnelles

Après des études en ST2S, on peut devenir secrétaire médical ou entrer à la Sécurité sociale, comme gestionnaire-conseil de l'assurance maladie. On peut aussi travailler dans le secteur paramédical comme aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture...

Dans le social, le bac ST2S est également bien adapté aux métiers d'assistant de service social, de conseiller en économie sociale et familiale, d'éducateur spécialisé ou encore d'éducateur de jeunes enfants. ■

a) L'épreuve d'activités interdisciplinaires porte sur les sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines, les sciences physiques et chimiques ou les mathématiques. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

b) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

c) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

d) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

e) Le projet technologique porte sur les enseignements de sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

2) Épreuve ne correspondant pas à un enseignement mais évaluée en cours d'année. (coef. 4) et lors d'un oral terminal (coef. 3).

3) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

Un bac pour tous les curieux de l'actualité économique et juridique, attirés par l'informatique et le monde de l'entreprise. Et pour des jeunes créatifs, organisés et entreprenants...



© DALAPROD/FOTOLIA.COM

➤ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

➤ Au programme

Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication bases de l'intelligence collective, etc. Il comprend un **pôle technologique** commun en 1^{re} et en lien avec la spécialité choisie en terminale, un **pôle général** (français, maths, langues, histoire-géographie, philosophie et EPS) et un **pôle économie-droit et management des organisations**. Ce dernier pôle, articulé avec le pôle technologique, donne les repères et les outils d'analyse et d'interprétation des logiques de fonctionnement des entreprises, des administrations, des

associations. Observation du fonctionnement des organisations, mesure et analyse des résultats avant leur interprétation et la préparation de décisions sont mises en œuvre dans des situations réelles ou simulées. Pratiques des jeux sérieux (*serious games*), usages des réseaux sociaux, des outils de simulation et de gestion (PGI) sont au programme d'une pédagogie de l'action, basée sur la conduite d'études (en 1^{re}) et de projets (en terminale).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STMG en T^{le}

- **Gestion et finance** : étudie le processus de création de la valeur, la mesure de la performance, les choix financiers et leurs impacts sur l'entreprise et ses acteurs.
- **Systèmes d'information de gestion** : s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication avec les technologies informatiques et les réseaux et leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.
- **Ressources humaines et communication** : examine la dimension humaine de l'organisation et les logiques de valorisation et d'organisation du travail des acteurs au sein de l'entreprise.
- **Marketing (mercatique)** : porte sur la maîtrise du marché, du point de vue du producteur comme du point de vue du consommateur, et l'impact des stratégies de communication.

➤ Poursuites d'études

La majorité des bacheliers se tourne vers un BTS ou un DUT, dont le choix tiendra compte de votre spécialité de terminale. Par exemple, après la spécialité marketing, BTS management des unités commerciales (MUC) ; après la spécialité gestion et finance, BTS comptabilité et

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



gestion des organisations (CGO) ; après la spécialité systèmes d'information de gestion, BTS services informatiques aux organisations (SIO) ; après la spécialité ressources humaines et communication, BTS assistant de manager (AM). À l'issue de votre BTS ou DUT, vous pourrez préparer une licence professionnelle (en 1 an) à l'université, ou encore envisager une poursuite d'études vers une école de commerce, une école spécialisée...

Près de 1 bachelier sur 4 s'inscrit à l'université dans les cursus d'administration économique et sociale (AES) ou d'économie-gestion. Mais, attention, les études universitaires demandent beaucoup d'autonomie dans l'organisation du travail personnel, une solide culture générale et une grande implication dans son projet sur toute la durée du cursus.

Certaines classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont adaptées au parcours STMG (après une prépa ATS, adaptée aux techniciens supérieurs). Ainsi, par exemple, la classe prépa économique et commerciale technologique (ECT) est ouverte aux bacheliers des 4 spécialités. Elle prépare en 2 ans aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce et de management (3 ans d'études) qui délivrent des diplômes permettant d'accéder aux métiers de l'encadrement.

Enfin, les écoles spécialisées (en commerce, gestion et comptabilité, mais aussi dans le paramédical et le social) vous sont également accessibles. Comptez 3 à 5 ans d'études.

➤ Perspectives professionnelles

Le bac STMG prépare à des poursuites d'études larges pour une insertion professionnelle rapide (bac + 2) ou plus longue (bac + 5) dans les domaines de la gestion : finance et contrôle de gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing, communication. De nombreux secteurs d'activité peuvent être envisagés : banque, assurance, professions immobilières, grande distribution, conseils et services numériques, mais aussi l'industrie, l'expertise comptable, l'enseignement, etc.

Avec un bac + 2, on peut occuper un poste d'assistant de direction, d'assistant de gestion en PME-PMI, de responsable d'unité commerciale, de développeur d'applications ou de technicien réseau... Avec un bac + 5, un poste de chargé de clientèle banque, de chef de produit marketing, d'analyste financier, de chef de projet, d'administrateur réseau...

La fonction publique constitue aussi un débouché non négligeable : concours de contrôleur (des impôts, des douanes, du travail ou du Trésor), de secrétaire administratif, de rédacteur territorial... ■

➔ La 1^{re} et la 1^{le} sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Enseignements communs	1 ^{re}	1 ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	3
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	4 h 30	5 h	LV1 : 3 ²⁾ LV2 : 2 ²⁾
Philosophie	-	2 h	2
Économie-droit	4 h	4 h	5
Management des organisations	2 h 30	3 h	5
Sciences de gestion	6 h	-	3)
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Un enseignement spécifique au choix parmi :			
Gestion et finance	-	6 h	12 ⁴⁾
Mercatique (marketing)	-	6 h	12 ⁴⁾
Ressources humaines et communication	-	6 h	12 ⁴⁾
Systèmes d'information de gestion	-	6 h	12 ⁴⁾
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{c)} • Atelier artistique ^{d)} • Langue des signes française ^{e)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	5)

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

d) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

e) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

3) L'enseignement de sciences de gestion est évalué par l'épreuve d'étude de gestion en 1^{re}. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

4) L'évaluation de l'enseignement spécifique comprend une épreuve pratique évaluée en cours d'année (coef. 6) et une épreuve terminale écrite (coef. 6).

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Un bac pour suivre l'évolution du monde agricole et cerner ses nouvelles priorités : qualité et sécurité alimentaires, gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement...



© CASARSA/ISTOCKPHOTO.COM

↳ Pour qui ?

Ce bac (sous tutelle du ministère de l'Agriculture) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire.

↳ Au programme

Dispensée en lycée agricole, la formation combine **enseignements généraux et technologiques**, cours théoriques, travaux pratiques et dirigés. Elle comporte 8 semaines de stages.

Les technologies de l'information sont abordées et une large place est accordée à l'approche environnementale (aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation).

Un large **tronc commun** développe une culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole, avec **3 axes** : agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.

Chaque lycée est libre de proposer un ou plusieurs espaces d'initiative locale (EIL) permettant un approfondissement technologique : technologies de la production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation des espaces ; services en milieu rural ; sciences et technologies des équipements. Une occasion d'élargir ses possibilités de poursuites d'études.

Sans oublier, **en 1^{er} et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

Votre profil équilibré dans toutes les matières vous permet de poursuivre des études dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'industrie, l'agroalimentaire ou encore les services en milieu rural.

BTSA, BTS et DUT sont les diplômes qui vous séduisent le plus. En 2 ans après le bac, ils vous permettront d'accéder à l'emploi au niveau III (technicien supérieur) et, de plus en plus, après une année de licence pro, au niveau cadre.

De nombreuses spécialités sont proposées : agronomie, aménagements paysagers, analyse et conduite de systèmes d'exploitation, aquaculture, génie des équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau, développement, animation des espaces ruraux... Il est impératif de bien vous renseigner avant de faire votre choix.

→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	1 ^{re} et T ^{le}
Mathématiques	2 h 30
Informatique	30 min
Français	2 h
Philosophie	1 h
Histoire-géographie	1 h 45
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	2 h + 1 h 30
Physique-chimie	2 h 15
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	1 h 45
Biologie-écologie	2 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 30
Sciences et techniques agronomiques	1 h 45
Espaces d'initiative locale (EIL) ^{b)}	-
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles
Enseignements facultatifs	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignements au plus parmi : <ul style="list-style-type: none"> - pratiques physiques et sportives - langue vivante 3 ^{a)} - hippologie et équitation - pratiques sociales et culturelles • Pratiques professionnelles 	2 à 3 h

a) Les langues vivantes 1 et 2 sont étrangères. La langue vivante 3 est étrangère ou régionale.
 b) 5 espaces d'initiative locale (EIL) sont proposés au choix de l'établissement : technologies de la production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation des espaces ; services en milieu rural ; sciences et technologies des équipements, avec des volumes horaires variables de 2 à 3 h.

→ Les épreuves en 1^{re} et T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	Coefficient
Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique ^{a)}	3 + 1*
Langues vivantes	2 + 2*
Éducation physique et sportive	3*
Mathématiques et TIM (technologie de l'informatique et du multimédia)	3 + 1*
Philosophie et histoire-géographie ^{b)}	3 + 1*
Sciences économiques et sociales	2 + 1*
Sciences du vivant	4 + 3*
Sciences de la matière	2 + 1*
Technologies	5 + 3*
Épreuve facultative (2 au maximum)	^{c)}

* Coefficients attribués à des contrôles en cours de formation (CCF) portant sur une ou plusieurs disciplines.
 a) Épreuve anticipée en 1^{re}.
 b) Épreuve de philosophie (coef. 1) ; épreuve d'histoire-géographie (coef. 2).
 c) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte.

Des certificats de spécialisation agricoles (CS) vous permettent d'acquérir des compétences variées et utiles pour la conduite d'un élevage, d'une exploitation agricole ou d'un aménagement paysager. De plus, le cursus se déroule souvent sous contrat d'apprentissage. L'université propose de nombreuses licences pro. Quant aux écoles spécialisées et aux écoles d'ingénieurs, elles recrutent sur concours ou sur dossier. Enfin, les classes préparatoires technologiques post-bac en 2 ans (TB) accueillent des bacheliers STAV. Les classes prépa post-BTSA/BTS/DUT préparent en 1 an au concours C. Elles sont proposées dans une dizaine de lycées agricoles.

↘ **Perspectives professionnelles**

Le bac STAV prépare à des poursuites d'études supérieures pour exercer les métiers d'exploitant agricole, de contrôleur laitier, de conseiller en chambre d'agriculture, de technicien paysagiste, de technicien forestier... Dans l'agroalimentaire, des postes de chef de fabrication, de contrôleur qualité et de commercial sont à prendre. Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés. ■

Bac TMD

Techniques de la musique et de la danse

Du talent, de l'énergie et de la persévérance : le cocktail indispensable pour mener de front des études au lycée et au conservatoire.



© CHOJA/ISTOCKPHOTO.COM

↳ Pour qui ?

Accessible après une 2^{de} spécifique, ce bac s'adresse aux instrumentistes et aux danseurs qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion. Motivation et résistance physique sont de rigueur. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire.

↳ Au programme

Des **enseignements généraux** (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) s'équilibrent avec les **enseignements technologiques** (étude des principes physiques mis en œuvre dans les instruments, reproduction du son, performances des amplificateurs, dynamique de la danse...).

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Les cours de musique ou de danse sont dispensés au lycée et au conservatoire.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Les options du bac TMD

- **Instrument** : vise le perfectionnement dans la pratique et aborde l'histoire de la musique, le solfège, les dictées mélodiques (de 1 à 3 voix), le déchiffrage de textes musicaux, les techniques du son.
- **Danse** : porte sur les chorégraphies, les dictées musicales, l'histoire de la musique et de la danse (ballets, chorégraphies), l'étude de la scène (décors, machineries, espaces), l'anatomie et la scénographie...

↳ Poursuites d'études

Pour les futurs interprètes en musique et en danse, la voie royale reste le conservatoire. La formation allie technique et pratique. On distingue 3 cursus :

- les **conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD)** de Paris et de Lyon. Leur accès, très sélectif, se fait sur concours ;
- les **conservatoires à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD), communal ou intercommunal (CRCI)** qui concernent plus les musiciens ;



→ La 1^{re} et la 1^{le} techniques de la musique et de la danse (TMD)

Enseignements communs	1 ^{re}	1 ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	3 h	3
Sciences physiques	2 h	2 h	
Français ^{a)}	4 h	2 h	3
Histoire de l'art et des civilisations	1 h	1 h	2
Langue vivante 1	3 h	3 h	3
Philosophie	-	4 h	3
Initiation au monde contemporain	1 h	-	-
Renforcement en philosophie ou mathématiques ^{b)}	1 h	2 h	-
Éducation physique et sportive	5 h	5 h	1
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Option instrument			
Dictée et analyse	2 h 30	2 h 30	3
Exécution instrumentale	2 h	2 h	4
Histoire de la musique	1 h 30	1 h 30	3
Lecture à vue instrumentale	30 min	30 min	-
Organologie	-	1 h	-
Techniques du son	1 h	1 h	-
Musique d'ensemble	1 h 30	1 h 30	-
Option danse			
Dictée et analyse	2 h	2 h	3
Histoire de la musique et de la danse	1 h 30	1 h 30	3
Exécution chorégraphique	5 h	5 h	4
Scénographie	-	1 h	-
Anatomie	1 h	1 h	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - langue vivante 2 (ou langues et cultures de l'Antiquité, latin ou grec) - arts plastiques - harmonie ou solfège ou chorégraphie • Atelier artistique • Langue des signes française ^{c)}	3 h 3 h 2 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 2 h 72 h annuelles -	1)

• les écoles nationales de musique (ENM) qui vous proposeront, notamment, de vous préparer au certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur de musique ou de danse, ainsi qu'au diplôme d'État (DE) de professeur de musique ou de danse. Attention, là encore, la concurrence est rude. L'université propose quelques cursus adaptés à l'enseignement de la musique ou de la danse, à la gestion de l'art et à l'animation culturelle. Les formations étant rares et très attractives, il convient de s'y prendre à l'avance et de bien se renseigner sur les conditions d'inscription et les programmes afin d'éviter toute déconvenue.

➤ **Perspectives professionnelles**

Dans les domaines de l'enseignement (professeur, animateur, intervenant...), de la gestion et de la médiation culturelles (gestionnaire de spectacles, administrateur de salle...), du spectacle (pianiste, compositeur, chef d'orchestre, danseur...). ■

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).

b) Mathématiques uniquement en 1^{re}.

c) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.



Bac hôtellerie

La série hôtellerie, en cours de rénovation, va devenir la série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR). Elle s'alignera sur les autres séries technologiques tout en conservant ses particularités (2 langues vivantes obligatoires, dont l'anglais ; une 3^e langue vivante facultative ; et 2 stages de 4 semaines chacun, en 2^{de} et en 1^{re}).

↳ Pour qui ?

La série **sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)** concernera les élèves entrant en :

- 2^{de} spécifique en septembre 2015 ;
- 1^{re} en septembre 2016 ;
- terminale en septembre 2017 (avec première session de bac en 2018).

Les élèves entrant en 1^{re} à la rentrée 2015 ne seront pas touchés par cette rénovation. Ils poursuivront leurs études avec les programmes, enseignements et horaires de la série hôtellerie.

↳ Au programme

Pour les élèves entrant en 1^{re} hôtellerie à la rentrée 2015

Les **enseignements généraux** (français, maths, histoire-géographie, philosophie, 2 langues étrangères dont l'anglais) occupent une place essentielle avec plus des 2/3 des coefficients à l'examen du bac. Les enseignements technologiques sont largement mis à profit durant les travaux pratiques. En 1^{re} comme en terminale, plus de 10 h hebdomadaires sont prévues en cuisine, service ou hébergement.

- L'**histoire-géographie touristique** : elle porte sur le contexte politique, économique et social au XX^e siècle.

- L'**économie générale et touristique-droit** : elle étudie le rôle économique des administrations, la monnaie, les marchés et les prix, les échanges internationaux et le tourisme, le développement et le tourisme, et les politiques économiques. La partie « droit » aborde le droit du travail, les contrats, les obligations fiscales, les responsabilités, l'extinction des obligations et les garanties des créanciers.

- La **gestion hôtelière** comporte des enseignements liés à la comptabilité, à la vente, aux approvisionnements...

- La **technologie et les méthodes culinaires** réunissent des enseignements liés aux produits, aux modes de cuisson, à l'élaboration de menus.

- Le **service** et la **commercialisation** portent sur l'organisation d'un banquet, le choix des vins...

- Les **techniques d'accueil** et d'hébergement s'intéressent à la décoration, au linge, à la réception, au service d'étage, au planning d'occupation des chambres.

La formation comprend aussi 8 semaines de stage en classe de 1^{re}. Prévoir l'achat d'une tenue professionnelle et d'une mallette de matériel.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, 1 **enseignement facultatif au choix** dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

Pour les élèves entrant en 2^{de} spécifique STHR à la rentrée 2015

Les programmes sont en cours de rédaction. Afin de faciliter le passage de la série STHR vers les séries générales ou technologiques ou, à l'inverse, le passage des séries générales ou technologiques vers la série STHR, les enseignements seront plus généralistes que dans la série hôtellerie.

↳ Poursuites d'études

Pour les élèves entrant en 1^{re} hôtellerie à la rentrée 2015

Le bac hôtellerie prépare bien sûr aux études supérieures du domaine hôtelier, mais aussi de la gestion, du tourisme ou de la vente. La majorité des bacheliers s'orientent vers les BTS (hôtellerie-restauration ; responsable

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} hôtellerie

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Histoire-géographie touristique	2 h	2 h	4
Économie générale et touristique-droit	2 h	2 h	
Français ^{a)}	3 h	-	3
Philosophie	-	2 h	2
Langue vivante A	3 h	3 h	4
Langue vivante B	3 h	3 h	
Gestion hôtelière	4 h	4 h	7
Mathématiques	2 h	2 h	
Sciences appliquées ^{b)}	2 h	3 h	
Technologie et méthodes culinaires ^{c)}	4 h	4 h	8
Service et commercialisation ^{c)}	4 h	4 h	
Techniques d'accueil, d'hébergement et communication professionnelle ^{c)}	3 h	3 h	1
Éducation physique et sportive	2 h	2 h	
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 1 enseignement parmi : - langue vivante 3 (étrangère ou régionale) - arts ^{d)} - éducation physique et sportive • Atelier artistique ^{e)} • Langue des signes française ^{f)} • Français	3 h 3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 3 h 72 h annuelles 2 h	1)

d'hébergement ; ou tourisme) en 2 ans. Quelques bacheliers optent pour un DUT (gestion administrative et commerciale ; gestion logistique et transport ; techniques de commercialisation...) préparé également en 2 ans.

Si vous souhaitez entrer dans la vie active encore plus rapidement, vous pouvez préparer, en 1 an, une mention complémentaire (MC) accueil-réception ; organisateur de réceptions ; sommellerie... ou une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) autour de l'hôtellerie et du tourisme.

Les écoles privées (en 2 ou 3 ans après le bac) sont nombreuses, mais coûteuses. Quant à l'université, elle propose de nombreuses licences professionnelles (en 1 an après un bac + 2) en hôtellerie-restauration. Leur atout : délivrer un réel complément de formation en matière de management, de reprise d'une PME, d'ouverture à l'international...

Pour les élèves entrant en 2^{de} spécifique STHR à la rentrée 2015

L'un des objectifs de la série STHR est de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment en BTS du secteur.

↘ Perspectives professionnelles

Accès aux métiers de l'hébergement (réception, service d'étage) et de la restauration (cuisine, service en salle). À la clé, des postes d'assistant de réception, d'assistant du directeur de la restauration... Débouchés dans la restauration collective, l'armée (dans les restaurants pour les officiers et sous-officiers), mais aussi dans l'agroalimentaire, pour élaborer des plats cuisinés. La gestion hôtelière requiert un diplôme de niveau bac + 4, + 5 (école de commerce ou master). ■

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).

b) L'enseignement de sciences appliquées est évalué en tant qu'épreuve de sciences appliquées et technologies.

c) Ces enseignements sont évalués par l'épreuve de techniques professionnelles.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-

audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

→ La 2^{de}, la 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Enseignements communs	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{le}
Mathématiques	3 h	3 h	3 h
Français ^{a)}	4 h	3 h	-
Histoire-géographie	3 h	2 h	2 h
Philosophie	-	-	2 h
Langue vivante 1 + langue vivante 2 ^{b)}	5 h	4 h	4 h
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2 h
Sciences	3 h	-	-
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	30 min
Économie et gestion hôtelière	2 h	5 h	5 h
Projet en sciences et technologies culinaires ou sciences et technologies des services	<i>À définir ultérieurement</i>		
Enseignement technologique en langue vivante (ETLV)	-	1 h	1 h
Sciences et technologies des services	4 h	4 h	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h	4 h	4 h
Enseignement scientifique alimentation-environnement	-	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	10 h annuelles
Enseignements facultatifs > 2 enseignement au maximum parmi :			
- langue vivante 3 (étrangère ou régionale)	3 h	3 h	3 h
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	3 h
- arts ^{d)}	3 h	3 h	3 h
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	72 h annuelles

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit et à l'oral.

b) L'une des 2 langues vivantes doit obligatoirement être l'anglais.

c) Les élèves désirant poursuivre l'enseignement d'exploration d'EPS de 2^{de} (5 h) bénéficient d'un enseignement de complément de 4 h, en plus de l'enseignement obligatoire de 2 h. Dans ce cas, le

cumul avec l'enseignement facultatif d'EPS n'est pas autorisé. Par ailleurs, ces élèves ne peuvent choisir qu'un seul enseignement facultatif.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre ou danse.
e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

Un bac en deux temps

L'objectif des années lycée : décrocher le bac, passeport pour la poursuite d'études supérieures.

© ISTOCKPHOTO.COM



➤ En 1^{re}

Les épreuves anticipées pour tous

Pour tous les lycéens des séries générales ou technologiques, le bac commence en fin de 1^{re} avec les épreuves écrites et orales de français... d'où l'appellation de « bac de français ».

Un rendez-vous à préparer puisque le résultat obtenu à ces épreuves compte dans la réussite finale.

Le bac de français vise à vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité. Les épreuves portent toutefois uniquement sur le programme de 1^{re}.

D'autres épreuves anticipées pour certains

D'autres disciplines font l'objet d'épreuves anticipées en 1^{re}, en fonction de la série de bac :

- travaux personnels encadrés (TPE) en 1^{re} ES, L et S ;
- sciences en 1^{re} ES et L ;

- histoire-géographie en STI2D, STD2A, STL ;
- étude de gestion en 1^{re} STMG ;
- activités interdisciplinaires en 1^{re} ST2S.

À noter : les élèves redoublant la classe de 1^{re} sont obligés de repasser les épreuves anticipées. Les notes obtenues l'année précédente ne peuvent pas être conservées.

➤ En terminale

Les épreuves du bac du 1^{er} groupe pour tous

En fin de classe de terminale, les lycéens passent toutes les épreuves qui n'ont pas été évaluées en fin de 1^{re}. Selon les séries, les épreuves sont écrites, orales ou pratiques. Certaines sont également évaluées pour partie en contrôle en cours de formation (CCF), comme l'éducation physique et sportive, par exemple.

Les épreuves du 2^d groupe pour « se rattraper »

Ceux qui ont entre 8 et 10 de moyenne passent les épreuves de 2^d groupe dites « oraux de rattrapage ». Un nom bien mérité : la note obtenue permet souvent au candidat d'obtenir les points qui lui manquaient pour obtenir son bac.

Cet oral consiste en 2 épreuves qui portent sur des disciplines ayant fait l'objet d'une évaluation à l'écrit (y compris celles passées en 1^{re}).

Le jury retient la meilleure des 2 notes obtenues à chaque discipline (1^{er} groupe/2^d groupe). Il tient compte aussi du livret scolaire de l'élève qui est renseigné par les professeurs dès la classe de 1^{re}.

Tout devrait en principe être terminé vers le 10 juillet, sauf pour ceux qui ont été dans l'impossibilité de se présenter au bac en juin (maladie, accident...). Ils pourront se présenter en septembre, grâce à la session de remplacement.

À noter : plusieurs sessions de remplacement sont prévues pour les élèves handicapés.

Pour en savoir plus : www.onisep.fr, onglet Formation et handicap/Les parcours de scolarité/Mieux vivre sa scolarité/Aménagement des examens.

Quant aux candidats des séries générales ayant échoué lors de l'oral de rattrapage, un certificat de fin d'études secondaires (CFES) leur est délivré. Pour les candidats des séries technologiques, c'est un certificat de fin d'études technologiques secondaires (CFETS) qui leur est délivré. ■

INFO +

Les mentions au bac

Elles sont attribuées aux candidats obtenant le bac dès le 1^{er} groupe d'épreuves : « assez bien » (12/20 ou plus) ; « bien » (14/20 ou plus) ; « très bien » (16/20 ou plus). Les mentions peuvent jouer un rôle important pour l'admission dans certaines filières de l'enseignement supérieur. Les bacheliers technologiques et professionnels ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.

Autre avantage : les bacheliers boursiers sur critères sociaux ayant obtenu leur bac avec mention TB bénéficient du complément « aide au mérite ». Seule condition : être inscrit dans un établissement ou une formation habilités à recevoir les boursiers.

Les enseignements facultatifs au bac

Pour gagner des points, se présenter aux enseignements facultatifs (2 au maximum), dont seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte, peut être une stratégie payante.

Le rôle du jury

Le bac est délivré par un jury, présidé par un membre de l'enseignement supérieur. Il vérifie la régularité des épreuves et veille à harmoniser les corrections. Pour les situations tangentes, il prend en compte le livret scolaire et relève les notes correspondant à des « accidents ».



Des publications pour bien choisir son orientation !



	Réf.	Prix	Qté	Total
→ LES INDISPENSABLES				
Quels métiers pour demain ?	901 161	9 €		
Après le bac	901 199	9 €		
Artisanat : des métiers pour demain	901 195	9 €		
Étudier à l'étranger	901 194	9 €		
Classes prépa	901 196	9 €		
Sciences Po (disponible en avril 2015)	901 247	9 €		
→ ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / MEDIAS				
Les métiers du web	901 227	12 €		
Les métiers de la mode et du luxe	901 186	12 €		
Les métiers des langues et de l'international	901 144	12 €		
Après le bac L	901 052	11 €		
Les études d'art	901 160	9 €		
Les métiers de la culture et du patrimoine	901 042	12 €		
Les métiers du graphisme et du design	901 141	12 €		
Les métiers du journalisme, de la communication et de la documentation	901 188	12 €		
Les métiers de l'audiovisuel	901 190	12 €		
→ BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale	901 142	12 €		
Les métiers du bâtiment et des travaux publics	901 038	12 €		
Les métiers de la mécanique	901 185	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	901 147	12 €		
→ DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	901 146	12 €		
Les métiers du droit et de la justice	901 013	12 €		
Les métiers de la défense et de la sécurité publique	901 034	12 €		
→ ÉCONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Après le bac ES	901 051	11 €		
Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente	901 040	12 €		
Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance	901 140	12 €		
Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines	901 143	12 €		
Les écoles de commerce	901 198	9 €		

	Réf.	Prix	Qté	Total
→ NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les métiers auprès des animaux (disponible en avril 2015)	901 228	12 €		
Les métiers de la biologie et des biotechnologies	901 039	12 €		
Les métiers de l'agriculture et de la forêt	901 148	12 €		
Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage	901 145	12 €		
Les métiers de l'agroalimentaire	901 191	12 €		
→ SANTÉ / SOCIAL				
Les métiers du médical	901 184	12 €		
Les métiers du paramédical	901 183	12 €		
Les métiers de l'humanitaire	901 043	12 €		
Les métiers auprès des enfants (disponible en mai 2015)	901 229	12 €		
→ SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Les métiers de l'électronique	901 011	12 €		
Après le bac S	901 050	11 €		
Les métiers de l'énergie	901 139	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 187	12 €		
Les métiers de la chimie	901 138	12 €		
Les écoles d'ingénieurs	901 197	9 €		
→ TOURISME / LOISIRS / HÔTELLERIE / RESTAURATION				
Les métiers du sport	901 192	12 €		
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 189	12 €		

Montant de la commande	€
Frais d'envoi en Colissimo*	€
France Métropole : + 6 € (30566) DOM : + 20 € (30585), UE et Suisse : + 12 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 25 € (30586)		
*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué (30584).		
Total de la commande	€

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxes s'applique. Merci de nous consulter. Conditions générales de vente disponibles sur www.onisep.fr/lalibrairie ou sur simple demande.

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal [] [] [] [] []

Localité : _____ Pays : _____

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

E-mail :
à renseigner impérativement pour le suivi de commande.

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'Onisep

Date et signature : _____

Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles et ne soient pas divulguées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.

Commandez en ligne !
www.onisep.fr/lalibrairie

Après le bac

Pour affiner vos choix de poursuites d'études supérieures tout au long de vos « années lycée », vous devez réfléchir à vos centres d'intérêt, à vos objectifs, à vos talents... mais aussi aux perspectives d'emploi. Au final, il faut vous montrer réaliste et ambitieux. Panorama des principales poursuites d'études après le bac... sans oublier www.onisep.fr et, pour un conseil plus personnalisé, www.monorientationenligne.fr.

➤ L'université : le LMD

Les formations universitaires sont organisées en 3 grandes étapes : la licence (bac + 3), le master (bac + 5) et le doctorat (bac + 8).

La **licence** se déroule en 3 ans (L1, L2, L3) et peut couvrir de nombreux domaines : art, droit, économie, gestion, lettres, etc. Les titulaires d'une licence poursuivent généralement en master.

La **licence professionnelle** se prépare en 1 an, à l'université, mais aussi en école, lycée ou en centre de formation d'apprentis (CFA). Admission : sélection sur dossier et entretien de motivation avec un bac + 2 (2^e année de licence L2 ; DUT, BTS/BTSA ; DEUST). La licence pro permet soit d'approfondir ses connaissances et compétences sur des métiers précis, soit de développer une seconde compétence. Si elle vise l'entrée dans la vie active (en tant que technicien supérieur ou assistant d'ingénieur), elle permet aussi la poursuite d'études (pour 26 % des étudiants, en master ou en école d'ingénieurs, de commerce...).

Organisé en 2 années (M1 et M2) après la licence, le **master** permet d'approfondir une spécialisation et d'envisager la préparation d'un doctorat, ou l'entrée dans la vie active.

Le **doctorat** se déroule sur 3 ou 4 ans après un master, au sein du laboratoire de recherche d'une université. Il consiste en un travail de recherche dans un domaine pointu (scientifique, littéraire, sciences humaines, etc.) et se conclut par la rédaction et la soutenance d'une thèse.

Les études médicales et pharmaceutiques

Les études de médecine, d'odontologie (chirurgie dentaire), de pharmacie, de sage-femme ou de masseur-kinésithérapeute commencent par la **1^{re} année commune aux études de santé (PACES)** au cours de laquelle les étudiants passent un concours. En fonction de leur rang d'admission, les candidats accèdent ou non à la 2^e année. Le nombre de places par spécialité (ou *numerus clausus*) est fixé université par université. Les élèves qui échouent au concours se réorientent vers d'autres formations.

À noter : à la rentrée 2015, l'expérimentation des admissions alternatives à la PACES se poursuivra dans 10 universités (Angers, Paris 5, Paris 7, Paris 13, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Auvergne, Poitiers et Tours). Basée sur le principe d'une intégration parallèle, l'admission alternative concerne un nombre limité d'étudiants entrant en 2^e année de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, sans passer par la PACES. Après 1 ou 2 ans d'une licence aménagée et dense, la sélection se fait sur dossier et entretien. Une part des places du *numerus clausus* leur sera réservée. Les étudiants qui ne seront pas retenus pourront continuer en licence et en master ou dans des filières paramédicales. Ils n'auront donc pas perdu d'années. À

l'exception d'Angers, ces universités proposeront toujours, à côté des admissions parallèles, une PACES classique où étudieront la grande majorité des élèves.

➤ Les STS et les IUT

Les sections de techniciens supérieurs (STS)

Implantées dans les lycées, les STS permettent de préparer des **brevets de technicien supérieur (BTS)** et des **brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA)** en 2 ans après le bac. Près de 150 spécialités sont proposées dans des secteurs professionnels aussi variés que l'hôtellerie-restauration, le tourisme, le commerce, l'électrotechnique, etc. Le BTS/BTSA est accessible sur dossier. Les bacheliers technologiques ou professionnels ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » accèdent de droit aux spécialités cohérentes avec leur bac. Le programme est organisé autour d'enseignements généraux, de travaux pratiques et de stages en entreprise. Le BTS/BTSA prépare essentiellement à l'accès direct à l'emploi, mais près de la moitié des diplômés poursuivent leurs études, notamment en licence professionnelle (en 1 an).

Les instituts universitaires de technologie (IUT)

Intégrés dans les universités, les IUT permettent de préparer des **diplômes universitaires de technologie (DUT)** en 2 ans après le bac. Plus généraliste que le BTS/BTSA, le DUT forme des professionnels polyvalents dans un domaine d'activité assez large. 42 spécialités sont proposées.

Malgré une insertion professionnelle satisfaisante, 82 % des titulaires d'un DUT poursuivent leurs études : 31 % en licence pro ; 26 % en licence L3 ; 17 % en écoles d'ingénieurs et 7 % en écoles de commerce ou de gestion.

L'entrée en DUT se fait généralement sur dossier et, dans certains cas, sur entretien de motivation. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » au bac sont admis de droit dans les sections en cohérence avec leur bac d'origine.

Les BTS/BTSA comme les DUT peuvent se préparer en apprentissage.

➤ Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Au sein des lycées, les CPGE préparent aux concours d'entrée aux grandes écoles : écoles de commerce et d'ingénieurs, écoles normales supérieures (ENS)...

Accessibles sur dossier, les prépas durent 2 ans après le bac. Pluridisciplinaires, elles développent la culture générale. Les CPGE se déclinent en 3 filières distinctes.

Les **CPGE scientifiques** préparent aux concours des écoles d'ingénieurs, des ENS (Paris Ulm, Lyon et Cachan), des

écoles nationales vétérinaires et agronomes ainsi que des écoles supérieures militaires.

7 voies existent en 1^{re} année. **MPSI** (mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur), **PCSI** (physique, chimie et sciences de l'ingénieur) et **PTSI** (physique, technologie et sciences de l'ingénieur) destinées aux bacs S. Les prépas **BCPST** (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) accueillent les bacheliers S en vue des concours des écoles d'agronomie ou vétérinaires. Destinées aux bacheliers technologiques, les prépas **TB** (technologie, biologie) sont réservées aux bacs STL et STAV. Les prépas **TPC** (technologie, physique et chimie) s'adressent aux bacs STL. Enfin, les prépas **TSI** (technologie et sciences industrielles) concernent les bacheliers STI2D et STL.

Les **CPGE économiques et sociales** préparent aux concours des grandes écoles de commerce et de gestion, ainsi qu'aux ENS Cachan et Rennes.

Elles proposent 3 voies. L'option scientifique **ECS** pour les bacheliers S ; l'option économique **ECE** pour les bacheliers ES ou L dotés d'un profil maths ; l'option technologique **ECT** pour les bacheliers STMG.

De leur côté, les **prépas à l'ENS Cachan** accueillent majoritairement des bacheliers ES, L et S, mais aussi quelques bacheliers STMG.

Les **CPGE littéraires et artistiques** permettent de présenter les concours d'entrée dans les écoles normales supérieures (ENS), l'École nationale des chartes et les instituts d'études politiques (IEP), les concours lettres et sciences humaines des grandes écoles de commerce, ainsi que le concours lettres de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

2 voies majeures existent. Les classes préparatoires **A/L** dites « lettres » qui préparent aux concours d'entrée dans les écoles normales supérieures Ulm (« lettres classiques ») et Lyon (« lettres modernes ») ; les classes préparatoires **B/L** dites « lettres et sciences sociales » qui préparent aux écoles normales supérieures Ulm, Lyon (concours B/L) et Cachan.

S'y ajoutent les **prépas Chartes** (réservées aux latinistes de bon niveau) qui mènent à l'École des chartes, et les prépas artistiques qui mènent à l'ENS Cachan (concours design). Destinées aux bacheliers STD2A, elles accueillent aussi les bacheliers généraux validant une année de mise à niveau artistique. Enfin, la **prépa Saint-Cyr** lettres mène à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

➤ Les écoles de commerce et d'ingénieurs

31 écoles supérieures de commerce recrutent directement sur concours avec le bac (ES, S, STMG et L) pour 4 à 5 ans d'études. Parmi elles, seule une dizaine confère le grade de master. Il est possible de présenter sa candidature à plusieurs écoles. D'ailleurs, pour alléger les sélections, la plupart des établissements se regroupent pour ne proposer qu'un seul et même concours ou banque commune d'épreuves. Ces écoles jouissent d'une aussi bonne réputation que les écoles de commerce post-prépa.

Près d'une centaine d'**écoles d'ingénieurs** (Insa, ENI, UT, Polytech, écoles de la Fésic, etc.) sont accessibles direc-

tement après le bac (S, STI2D, STL, STAV), sur dossier et concours propre à une école ou, le plus souvent, commun à plusieurs établissements, pour une durée d'études de 5 ans. Une centaine d'établissements (écoles de chimie, réseau Polytech, instituts nationaux polytechniques/INP...) recrutent quelques-uns de leurs élèves via des cycles préparatoires communs (CPC) qui donnent accès, à l'issue de 2 ans de préparation post-bac, à plusieurs écoles d'un même réseau. Néanmoins, les classes prépa scientifiques restent la voie principale pour entrer en école d'ingénieurs (40 % des admis en 2013). Les plus nombreuses accueillent les bacheliers S, mais d'autres sont réservées aux bacheliers technologiques (STI2D, STL, STAV). Les étudiants reçus aux concours suivent ensuite 3 ans d'études.

À noter : le diplôme d'ingénieur confère automatiquement le grade de master.

➤ Les écoles spécialisées

Les formations durent de 1 à 6 ans après le bac, et visent des secteurs d'activité variés.

Les écoles paramédicales

Accessibles sur examen ou sur concours, elles préparent à une quinzaine de métiers (infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure, ergothérapeute, orthoptiste...) et délivrent un diplôme d'État (DE) ou, dans certains cas, un certificat de capacité ou de qualification. Le plus souvent, les études durent de 3 à 5 ans, mais l'aide-soignant se forme en 1 an, et 5 à 6 ans sont nécessaires pour devenir ostéopathe.

Les écoles du secteur social

Elles recrutent sur concours après le bac et délivrent un diplôme d'État (DE) à l'issue de la formation. Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé.

Les écoles d'art et d'architecture

Accessibles sur dossier ou concours, les écoles d'art préparent aux métiers du graphisme et du design pour la publicité, l'édition, l'aménagement d'espace, la communication... Les écoles d'architecture préparent au diplôme d'État d'architecte en 5 ans. Les bacheliers S y sont majoritaires.

Les écoles de la police et de l'armée

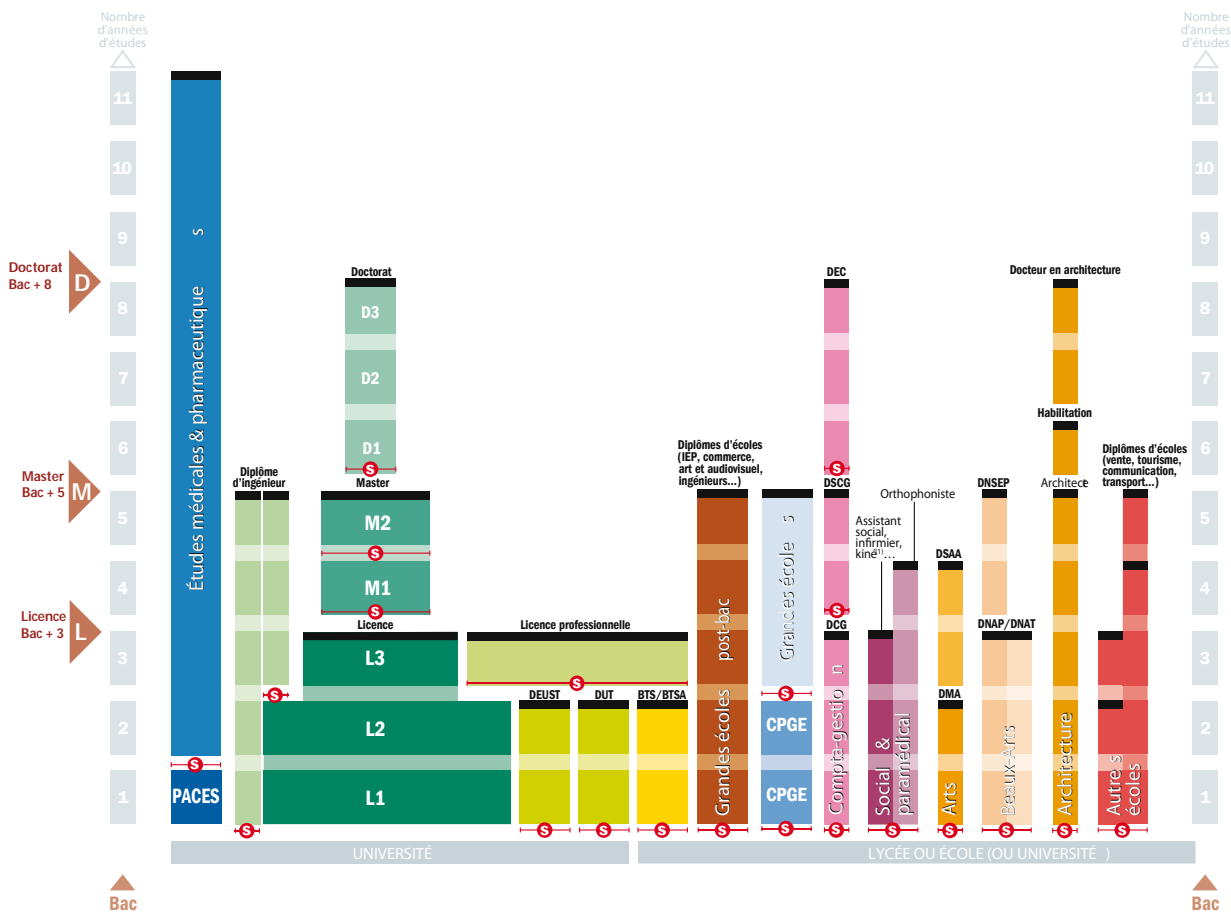
Une vingtaine d'écoles de police forment des gardiens de la paix sur concours après le bac. L'armée, quant à elle, forme en 1 an des bacheliers pour des postes de sous-officiers. Sans oublier les écoles du Service de santé des armées qui forment le personnel paramédical des 3 armées (terre, air, mer), de la gendarmerie et des hôpitaux d'instruction des armées. ■

INFO +

Handicap

Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes handicapés poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur. Mais, plus qu'au lycée, les étudiants devront faire preuve d'autonomie dans l'organisation de leur vie quotidienne. Pour en savoir plus, www.onisep.fr/Les-parcours-de-scolarité/Niveau-d'études/Études-supérieures.

Schéma des études supérieures après le bac



Légende

■ Diplôme ou *Diplôme d'État*

⊖ S ⊕ Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/agricole

CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion

DEC : diplôme d'expert-comptable

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DMA : diplôme des métiers d'art

DNAP : diplôme national d'arts plastiques

DNAT : diplôme national d'arts et techniques

DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique

DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

DUT : diplôme universitaire de technologie

ENS : école normale supérieure. Prépare en 4 ans au master et à l'agrégation

IEP : institut d'études politiques

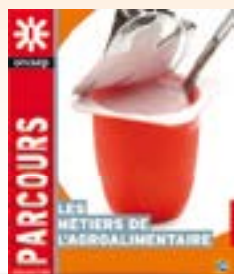
PACES : première année commune aux études de santé

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après une première année préparatoire aux études de santé.

NB : il existe des passerelles entre ces différentes filières.

www.onisep.fr/lalibrairie

 **RETROUVEZ ET COMMANDEZ LES PUBLICATIONS DE L'ONISEP EN VERSION PAPIER ET AU FORMAT NUMÉRIQUE**



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

Le calendrier de l'orientation

Avant de vous décider pour une série, prenez le temps de la réflexion. Au-delà de la nécessité de réussir l'examen du bac, vous devez mûrir votre projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur... et par là même votre projet professionnel. C'est donc un choix important à faire avec méthode.

➤ L'heure des choix en fin de 2^{de}

Pour choisir votre bac, vous devez vous poser plusieurs questions :

- quelles disciplines m'intéressent le plus ?
- quels sont mes résultats scolaires ?
- quelles études je souhaite poursuivre après le bac ?

L'important étant de choisir la voie dans laquelle vous serez en situation de réussite.

➤ Choisir votre bac en fonction de vos goûts

Pour choisir votre bac et vous donner toutes les chances de réussir, il faut évaluer l'intérêt que vous portez aux disciplines dominantes de la série envisagée.

Mieux vaut avoir un intérêt réel pour les matières scientifiques pour préparer un bac S.

Idem pour un bac L. Une passion pour les langues étrangères ne suffit pas. D'autres atouts, notamment la capacité à formuler vos idées à l'écrit comme à l'oral, vous seront nécessaires, pour suivre 8 h de philo par semaine en terminale.

➤ Tenir compte de vos résultats scolaires

Bien entendu, le passage en classe de 1^{re} et le choix de la série sont soumis à l'approbation du conseil de classe. Inutile de préciser que les résultats scolaires sont importants, en particulier ceux concernant les disciplines fondamentales de la série visée.

Ainsi, il serait risqué de s'aventurer en bac ES avec des résultats médiocres en sciences économiques et sociales et en maths.

De même, pour un bac STMG : des acquis solides en français sont utiles pour l'économie et le droit, l'information et la communication...

➤ Les enseignements d'exploration

Ces enseignements sont une aide à l'orientation. Leur objectif est de vous faire découvrir de nouveaux domaines ainsi que les parcours de formation et les activités professionnelles auxquels ils mènent. Pour autant, ils ne constituent pas un prérequis pour accéder à telle ou telle série de 1^{re}.

➤ Penser à l'après-bac

Tous les élèves de 1^{re} et de terminale bénéficient d'un **conseil d'orientation anticipé**. Objectif : mûrir leur projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et faciliter l'inscription de leurs vœux d'orientation en terminale dans l'application « Admission post-bac ».

Ainsi, au cours de l'année scolaire, chaque élève va pouvoir :

- rencontrer son professeur principal lors d'un entretien personnalisé ;
- accéder à une information claire et objective sur l'ensemble des formations du supérieur ;
- être aidé pour rechercher des informations utiles dans l'élaboration de ses choix ;
- être conseillé sur la filière d'études qu'il a l'intention de choisir.

N'hésitez pas non plus à consulter le Dossier « Après le bac » qui présente un panorama complet et détaillé des études supérieures, et vous donnera des repères indispensables pour élaborer votre choix post-bac en connaissance de cause.

Rendez-vous également aux journées portes ouvertes des établissements scolaires, sur les salons et les forums d'information post-bac. Rien ne vaut le contact direct avec les étudiants et les professeurs des établissements du supérieur. Et rien n'est jamais figé : il existe des possibilités pour changer de cap à différentes étapes du cursus, grâce à des « passerelles ».

2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

UNE ANNÉE POUR PRÉPARER VOTRE ORIENTATION EN 1^{RE}

➤ Septembre-octobre-novembre-décembre

Le temps de la réflexion

Vous vous informez sur les différentes séries de 1^{re} et leurs poursuites d'études dans l'enseignement supérieur. Vous faites le point sur vos résultats scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

➤ Décembre

Le premier bilan scolaire

C'est le premier bilan scolaire de l'année. On commence à aborder la question de l'orientation dans les conseils de classe.

➤ Février

Les premiers choix

Vous exprimez vos intentions provisoires d'orientation par le choix d'une série de 1^{re} générale ou technologique.

➤ Mars

L'avis du conseil de classe

Le conseil de classe formule un avis d'orientation qui reste, pour l'instant, provisoire. Celui-ci constitue les bases d'un dialogue en vue du choix définitif.

À ne pas rater : la période des journées portes ouvertes dans les établissements.

➤ Mai

L'heure des choix définitifs

Vous et votre famille formulez vos choix d'orientation définitifs :

- série(s) de 1^{re} générale ou technologique ;
- orientation en voie professionnelle (voir ci-contre) ;
- autres formations.

➤ Juin-juillet-août

Le temps des décisions

Le conseil de classe répond par une proposition d'orientation : en série de 1^{re} générale ou technologique, réorientation 1^{re} professionnelle après un stage passerelle.

- Si cette proposition est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.
 - Si elle est différente de votre choix, le chef d'établissement prend la décision définitive après un entretien qui vous permet de défendre votre point de vue.
 - Si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un recours (dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la notification de décision prise par le chef d'établissement) auprès d'une commission d'appel qui statuera.
- À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous et votre famille pouvez opter pour le redoublement.

L'affectation

L'affectation en 1^{re} générale ou technologique fait suite à la décision d'orientation. Dans la majorité des cas, vous poursuivrez votre scolarité au sein du même lycée. Si la série que vous demandez n'est pas proposée dans votre établissement d'origine, ou que vous souhaitez changer de lycée (au sein de la même académie), vous devrez renseigner un dossier d'admission en 1^{re} que votre chef d'établissement d'origine fera suivre auprès de la DSDEN (direction des services départementaux de l'Éducation nationale).

Pour un changement hors de l'académie, vous devrez contacter cette même direction.

À noter : en cas d'orientation vers une spécialité de bac pro ou de CAP (ce qui ne concerne qu'un effectif réduit d'élèves), c'est l'établissement d'origine qui saisit les vœux d'orientation et envoie le dossier de candidature (renseigné et complété par les pièces demandées) à l'établissement visé. Avoir effectué un stage passerelle est indispensable pour évaluer la motivation, les capacités scolaires et comportementales de l'élève pour suivre en parcours professionnel. Ce stage est validé par le chef d'établissement du lycée professionnel ou du centre de formation d'apprentis (CFA).

Pour vous aider :
le professeur principal
et le conseiller
d'orientation-psychologue.

Comment et où s'informer ?



Bien s'informer est la première étape pour réfléchir à son orientation. Alors, seul ou accompagné, explorez toutes les pistes.

➤ Les ressources Onisep

Le portail www.onisep.fr

Pour une information complète et actualisée sur les métiers et les formations. Des moteurs de recherche pour trouver des renseignements en fonction de vos goûts et de vos centres d'intérêt.

Le site propose, par géolocalisation, un accès direct à l'actualité de votre région : salons et journées portes ouvertes, guides d'orientation en téléchargement gratuit...

1 Au lycée, au CFA

Des infos sur les études en lycée général et technologique, en lycée professionnel ou en CFA (centre de formation d'apprentis), mais aussi sur la procédure APB (admission post-bac), les dispositifs spécifiques (les écoles de la 2e chance, les aides à la scolarité, les stages, les sections linguistiques, artistiques et sportives...)

2 Après le bac

Une rubrique pour connaître les différentes filières et domaines d'études après chaque bac (général, technologique ou pro), mais aussi les études en Europe.

3 Métier

Une rubrique qui s'adresse à tous ceux qui ont envie de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances sur les métiers et les formations propres à un secteur professionnel, à travers des fiches pratiques ou bien à partir de centres d'intérêt.

4 Handicap

Un espace dédié aux élèves souffrant d'un handicap (visuel, auditif, moteur), de maladies chroniques, de troubles psychiques ou des apprentissages... et souhaitant poursuivre une scolarité comme les autres.

5 onisep.tv

Plate-forme vidéo de l'Onisep, elle est composée d'environ 900 vidéos sur les métiers et les études. L'ensemble est constitué essentiellement de témoignages de jeunes, professionnels ou élèves, en situation de travail ou de formation. Une façon de découvrir l'information sur les métiers et les formations en images.

6 Mes infos régionales

Quand et où auront lieu les journées jobs d'été, les tables rondes sur l'insertion et le handicap, les différents salons liés à l'orientation... dans votre région ? Autant d'infos de proximité pour permettre de préparer au mieux votre parcours de formation et votre accès à l'emploi.

7 Recherche géolocalisée

Ce service permet de visualiser, sur des cartes détaillées, les lieux de formation et d'information. Vous pouvez chercher un établissement (lycée, centre de formation d'apprentis, université, école d'ingénieurs...), une langue, une option, un diplôme, un domaine de formation, un service d'information et d'orientation.

8 monorientationenligne.fr

Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ? Des conseillers en ligne vous répondent par mél, tchat ou téléphone. Une foire aux questions comprend également une centaine de questions-réponses classées par thèmes : études et diplômes, métiers, inscriptions...





© PHOTOTALK/ISTOCKPHOTO.COM

Des publications sur les formations et les métiers

- Collection « Dossiers », *Les écoles de commerce, Les écoles d'ingénieurs, Étudier à l'étranger, Après le bac* : un panorama complet des études après le bac.
- Collection « Infosup », *Après le bac ES, Après le bac L, Après le bac S* : un descriptif détaillé de toutes les filières d'études possibles et de leurs débouchés, avec des témoignages et des conseils de professeurs et d'étudiants.
- Collection « Parcours », *Les métiers de l'environnement, Les métiers du web, Les métiers de l'informatique...* : plus d'une trentaine de titres proposent, pour un secteur d'activité, une information complète sur les métiers, leur environnement professionnel et les formations qui y conduisent.

Des interlocuteurs privilégiés

Les professeurs/es

À tout moment, vous pouvez les solliciter pour faire le point sur votre scolarité et votre projet d'études. **Le/la professeur/e principal/e** fera le lien avec l'ensemble des enseignants/es de votre classe et vous guidera, selon vos besoins, vers la bonne personne. Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, **le/la professeur/e documentaliste** pourra vous proposer une formation pour maîtriser l'information et la communication documentaires, afin de développer votre sens critique, votre autonomie et vos droits et devoirs de citoyen... ou encore vous aider à construire votre PIIODMEP (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel) via, par exemple, des visites, des stages, des enquêtes... pour vous permettre de mieux identifier vos goûts et centres d'intérêt, à travers l'exploration des métiers et des formations.

Le/la conseiller/ère d'orientation-psychologue (COP)

Il vous recevra en entretien, dans votre établissement ou au CIO. Il vous apportera un conseil personnalisé et des informations adaptées à votre situation.

Le/la conseiller/ère principal/e d'éducation (CPE)

Plaquette tournante du fonctionnement quotidien du lycée, il contrôle les effectifs, l'exactitude et l'assiduité des élèves. Il collabore avec les enseignants en échangeant des

informations sur le suivi individuel et collectif des élèves. Il participe aux conseils des professeurs et aux conseils de classe. Il est en relation et en contact direct avec les élèves, et pilote l'animation éducative.

Des lieux

Le centre de documentation et d'information (CDI) ou le bureau de documentation et d'information (BDI)

C'est le « lieu-ressource » pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Le/la professeur/e documentaliste pourra vous aider dans vos recherches.

Le centre d'information et d'orientation (CIO)

Le CIO est un service public gratuit de l'Éducation nationale. Il met à disposition, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, l'offre de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur. Il propose des entretiens individuels avec un conseiller d'orientation-psychologue (COP).

Les salons et les forums

Chaque année, de nombreux salons et forums sont organisés à Paris comme en région. Autant d'occasions de rencontrer des professionnels ou de recueillir des informations sur les différentes filières de l'enseignement supérieur.

Les journées portes ouvertes des établissements

La plupart des établissements organisent des journées portes ouvertes au printemps. N'hésitez pas à visiter ceux qui vous intéressent. Vous pourrez poser des questions à des enseignants et à des étudiants en cours de formation.

Petit récapitulatif des questions à vous poser

➤ Les matières dans lesquelles je réussis le mieux

Quelles sont mes matières préférées ? Celles où je réussis le mieux ?

.....

Quelle place occupent-elles dans les programmes de 1^{er} et de terminale ?

.....

➤ Les métiers qui m'attirent

Je note mes idées de métiers

.....

Je cherche les formations qui y conduisent

.....

Je repère les bacs qui sont conseillés pour intégrer ces cursus

.....

➤ Le type d'études susceptible de me convenir

Quel domaine ai-je envie d'explorer ? Le droit, le social, le tourisme, les sciences et techniques ?

Je note la formation précise que j'envisage

J'indique si je suis plutôt attiré par :

- des études professionnalisées ou théoriques, courtes ou longues ;
- dans le cadre d'une école, d'un lycée ou d'une université ;
- une formation en apprentissage, etc.

Je recense les métiers auxquels je pourrai accéder après ces études

.....

➤ Je ne sais pas encore quel métier exercer

Je fais le point sur mes goûts et/ou mes atouts et je cherche les formations qui y correspondent ...

.....

Je liste les différents métiers sur lesquels ces formations débouchent

.....

➤ Dans tous les cas

- Je demande conseil à mon professeur principal et à mes autres professeurs.
- Je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue (COP) pour m'assurer que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un.
- J'en parle avec mon entourage.
- Je me renseigne auprès de professionnels lors des journées portes ouvertes ou dans les salons. .

.....

.....

INFO +

www.onisep.fr

Pour vous aider à réfléchir aux formations et aux métiers qui correspondent à vos goûts et à vos compétences, vous trouverez aussi des outils, des informations, des témoignages, des vidéos... sur le site de l'Onisep.



mon
orientation
en ligne.fr

DES CONSEILLERS
EN LIGNE PAR MAIL
TCHAT ET TÉLÉPHONE

L'Onisep et ses conseillers/ères répondent
à vos questions sur l'orientation,
les formations et les métiers.



TÉLÉPHONE

01 7777 12 25
10 h - 20 h
Du lundi au vendredi



MAIL

7j/7



TCHAT

10 h - 20 h
Du lundi au vendredi

BOITE À OUTILS



Retrouvez aussi
monorientationenligne
sur votre mobile
et téléchargez l'appli



FAIRE ENTRER L'ÉCOLE
DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

#EcoleNumerique

